

19. Onze bourses.
20. Treize pâlies.
21. Trente-quatre mitres.
22. Trente-neuf offrois et parements.
23. Trois pièces garnitures de chaize en velours.
24. Soixante-treize collets.
25. Soixante-seize tapis et devants d'autels.
26. Une robe d'enfant Jésus.
27. Une robe de la Vierge en trois pièces.
28. Une chasuble avec une chappe.
29. Deux gradués.

La grande salle de la Manécanterie ayant été réclamée par les sections, tous les objets ci-dessus désignés furent transportés au troisième étage de ce bâtiment¹.

Après le siège, il restait encore dans les dépôts une certaine quantité d'argenterie et d'ornements, et les églises constitutionnelles possédaient aussi quelques vases sacrés et des ornements sacerdotaux; mais le 10 novembre 1793, ces églises furent dévastées et fermées, et on célébra l'apothéose de Chalier, dont le pouvoir avait été si cruel pour Lyon, et qui avait trouvé sur l'échafaud la juste punition de ses crimes le 16 juillet 1793.

Cet apothéose fut ignoble, comme tout ce qui se passait alors. Le buste de Chalier, couronné de fleurs, fut placé sur un palanquin tricolore porté par quatre jacobins venus de Paris. Derrière, marchait un âne couvert d'une chappe, coiffé d'une mitre ; une bible et un missel étaient suspendus à sa queue. A chaque station, des sans-culottes, revêtus d'habits pontifical, dansaient la farandole autour de l'animal, et lui donnaient à boire et à manger dans *des vases sacrés*. Heureusement, une pluie diluvienne mit fin à cette

¹ Dans aucun des inventaires du trésor de Saint-Jean dressés avant la Révolution on ne trouve le nom de l'ouvrier ou de l'artiste qui ont fabriqué les plus belles pièces d'orfèvrerie. Mais M. Guigue, archiviste du département, à bien voulu me communiquer une note concernant l'ouvrier qui a fait le reliquaire de la tête de Saint-Just, conservé au trésor de la grande abbaye de ce nom « 9 avril 1330, *Pierre Verzellayi dorerius, habitator Lugduni*, reconnaît avoir reçu des chanoines de Saint-Just, sept marcs et 2 onces de bon argent, *ad ponendum et querandum peripsum petrum in capite seu imagine beati Justi* » (Original Fonds de Saint-Just. Arch. du départ.)